



Centrale des syndicats  
du Québec



**Pour diffusion immédiate**

## **Communiqué de presse**

### **Plan de rattrapage scolaire**

## **Le plan doit reposer sur la participation de l'ensemble du personnel**

Montréal, le 9 janvier 2024. – La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et ses fédérations du réseau scolaire (Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ)) accueillent avec satisfaction et quelques questionnements le plan de rattrapage scolaire déposé ce matin par le ministre de l'Éducation.

« Nous saluons le fait que le ministre n'y soit pas allé de mesures appliquées mur à mur. Nous indiquions en amont que la souplesse et la flexibilité étaient essentielles à la réussite d'un plan de rattrapage et qu'il fallait faire confiance au personnel quant aux solutions à mettre en place. Les besoins sont différents selon les élèves, d'un milieu à l'autre et dans chaque centre de services scolaire aussi. Si le plan du ministre semble a priori inclure l'ensemble des catégories de personnel, nous maintenons que l'absence de véritables consultations des acteurs du réseau dans son élaboration n'a pas de sens. C'est d'ailleurs un problème récurrent avec ce gouvernement qui ne fait pas la distinction entre consulter et informer. Parce que les acteurs du réseau sont les mieux placés pour évaluer les besoins et proposer des solutions », mentionne Éric Gingras, président de la CSQ.

Il s'agit d'un plan ambitieux du ministre de l'Éducation. Les montants déployés permettront d'offrir des services importants aux élèves qui en ont besoin. Par exemple, le montant de 223 millions de dollars prévu pour différentes aides correspond au tiers du budget consacré pour l'année aux mesures budgétaires reliées aux services aux élèves, au tutorat et à l'ajout de ressources liées aux élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Il faut maintenant s'assurer qu'il y aura une reddition de comptes afin que les cibles soient atteintes.

Nous souhaitons que les plans de rattrapage déposés par les établissements scolaires soient rapidement acceptés pour qu'on puisse offrir rapidement les services. Toutefois, il ne faudra pas considérer un plan de rattrapage des dernières semaines comme un plan de rattrapage des dernières années. Les besoins ont toujours été élevés pour offrir des services aux élèves.

## **Des initiatives locales saluées, mais des inquiétudes pour les enseignants**

Comme les besoins et défis seront variables selon les régions, la FSE-CSQ salue le fait que ce plan s'appuie sur des initiatives locales, à l'image de ce qu'elle a proposé pour contrer la pénurie, qui a été mis en œuvre avec succès. « Nous avons cependant des inquiétudes au regard du volontariat, qui doit être réel et non imposé par les directions aux enseignants plus vulnérables. Il faudra que ce soit clair dans les milieux et que l'on s'assure que les mesures couvrent également la formation professionnelle et l'éducation des adultes », déclare Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

« De plus, nous devons garder à l'esprit, dans cette opération de rattrapage, que le personnel aussi sera en mode accéléré et prendra les bouchées doubles. Le plan de rattrapage ne doit pas représenter, encore une fois, une surcharge de travail reposant que sur les épaules du personnel enseignant. Il doit plutôt être un signal qu'on peut, ensemble, trouver des solutions », ajoute Josée Scalabrini. La FSE-CSQ rappelle qu'elle souhaite que ce plan nourrisse la nécessaire réflexion de fond sur l'évaluation, qui doit demeurer au service des apprentissages et qui permettrait d'éviter à la fois des surcharges et différents problèmes rencontrés dans les dernières années.

## **Du personnel de soutien scolaire disponible pour répondre aux besoins**

Le président de la FPSS-CSQ, Éric Pronovost, mentionne que, malgré la pénurie de personnel pour certaines catégories d'emplois, « nous avons du personnel de soutien scolaire qui contribue à l'aide aux devoirs et des gens qui font de l'aide à la classe et d'autres qui pourraient le faire et pour lesquels il serait possible d'ajouter des heures ». Il ajoute qu'« il ne faut pas oublier non plus le personnel technique, qui offre de l'aide psychosociale pour le bien-être et la santé mentale des élèves. Quand on vise la réussite éducative, il faut penser à différents axes de la réussite éducative pour lesquels nous pouvons contribuer, car en plus des retards pédagogiques, il y a des enjeux d'anxiété et d'autres qu'il ne faut pas négliger ».

Pour répondre rapidement aux besoins, il ajoute qu'« au niveau des services directs aux élèves, nous avons trois personnes sur quatre qui travaillent à temps partiel et qui sont disponibles. Elles connaissent les élèves et peuvent agir promptement, mais il ne faut pas que cela se fasse de façon cavalière en augmentant l'épuisement professionnel. Les plans des établissements devront en tenir compte. Il faudrait évaluer l'opportunité d'ajouter des offres de services durant les heures de classe ».

## **Le personnel professionnel est inquiet**

Le personnel professionnel du réseau scolaire souligne trois préoccupations. Premièrement, le report de deux semaines pour le bulletin de deuxième étape n'est pas suffisant, considérant que les élèves, particulièrement ceux en difficulté, mettront un certain temps à reprendre la routine et le rythme des apprentissages.

« De même, l'échéance des demandes d'admission pour le cégep arrive très rapidement, et les processus d'orientation ont pris beaucoup de retard. Il faudra trouver des solutions pour que tous les élèves puissent achever leurs démarches. Enfin, il est primordial que les activités parascolaires reprennent le plus rapidement possible pour favoriser la motivation, le sentiment d'appartenance et le moral de tous les élèves », souligne Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ.

Même si elles accueillent favorablement ce plan, la CSQ et ses fédérations trouvent cependant dommage que cette annonce soit faite alors que les premiers concernés sont au travail.

– 30 –

### **Profil de la CSQ**

La CSQ représente près de 215 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

X : [CSQ Centrale](#)

### **Profil de la FSE-CSQ**

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) regroupe 34 syndicats représentant plus de 87 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

### **Profil de la FPSS-CSQ**

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) est le seul regroupement syndical, au Québec, représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 classes d'emplois réparties en 25 centres de services scolaires et commissions scolaires et 20 syndicats affiliés. Au total, elle compte près de 40 000 membres.

### **Profil de la FPPE-CSQ**

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 12 500 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires et des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte, parmi ses membres, différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif (ingénieur-es, analystes, agent-es de développement, etc.) pédagogique (conseiller-ères pédagogiques, bibliothécaires, etc.) et dans les services directs aux élèves (psychologues, psychoéducateur-rices, orthophonistes, conseiller-ères d'orientation, orthopédagogues, etc.).

### **Renseignements**

Gabriel Danis

Conseiller en communication et aux relations de presse, CSQ

Cellulaire : 514 219-1485

Courriel : [danis.gabriel@lacsq.org](mailto:danis.gabriel@lacsq.org)